

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De John Gilmour et autres, de la cité d'Ottawa, province d'Ontario, et autres, demandant un acte qui les constitue en corporation sous le nom de Gilmour et Hughson (à responsabilité limitée), et les autorise à acquérir les exploitations de bois et propriétés de la compagnie Gilmour et Hughson.

De la Compagnie du chemin de fer de Windsor à Annapolis et de la Compagnie du chemin de fer Dominion-Atlantic, demandant un acte à l'effet de modifier leur charte et de les autoriser à transporter leur entreprise à une nouvelle compagnie qui sera constituée sous la dépendance du parlement du Canada.

De Francis Tothill et autres, de la cité de Londres, Angleterre, demandant un acte qui les autorise à acquérir et exploiter le chemin de fer connu en Canada sous le nom de "Compagnie du chemin de fer Dominion-Atlantic."

De O. A. Howlan, président de l'association internationale des voies d'eau profonde, demandant qu'il soit nommé une commission chargée d'étudier à fond le sujet des voies d'eau internationales.

De la Compagnie dite *The Sable and Spanish Boom and Slide Company of Algoma (Limited)*, demandant que certains amendements énoncés dans sa pétition soient apportés à l'acte 49 Vic., ch. 108, qui lui confère certains pouvoirs.

De la Compagnie du chemin de fer de Kingston à Pembroke, demandant un acte qui l'autorise à passer des conventions de vente ou de location avec certaines autres compagnies de chemin de fer, à faire rentrer ses obligations privilégiées et à en émettre d'autres à leur place, et pour d'autres objets.

L'honorable M. Angers a présenté au Sénat un bill (F) intitulé: "Acte modifiant l'Acte concernant les droits d'auteurs."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

L'honorable Sir Mackenzie Bowell, président du Conseil privé de la Reine pour le Canada, a informé le Sénat qu'il avait reçu un message de Son Excellence le Gouverneur général, sous son seing manuel, que Son Excellence lui avait ordonné de transmettre au Sénat.

Le dit message a été alors lu par le greffier, et il est comme suit:—

ABERDEEN,

Le Gouverneur général transmet au Sénat le rapport des procédures devant le comité judiciaire du Conseil privé de Sa Majesté, sur la question des écoles du Manitoba, édité pour le gouvernement canadien par les avocats des appelants, à Londres.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,

OTTAWA, mai 1895.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

(Pour rapport, etc., voir Documents de la Session No 20a.)

L'honorable Sir Mackenzie Bowell a présenté au Sénat un bill (G) intitulé: "Acte contenant de nouvelles modifications à l'Acte des Sauvages."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

L'honorable Sir Mackenzie Bowell, président du Conseil privé de la Reine pour le Canada, a présenté une réponse à une adresse du Sénat, en date du 2 mai 1895,